

■ **Ami Maison Exotique Sàrl**, à Martigny, Rue de la Scierie 4, 1920 Martigny, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 6. 11. 2002. But: toutes opérations relatives au commerce de produits de beauté, de produits pour le cheveux, d'objets d'art, d'alimentation et d'habillement. Capital social: CHF 20'000.--. Organe de publication: FOSC. Capital social entièrement libéré. Personnes inscrites: Terrettaz, Jean-Pierre, de Vollèges, à Martigny, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 19'000.--; Bourquin Diallo, Aminata, citoyenne sénégalaise, à Martigny, associée et gérante, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 1'000.--.

Journal no 1315 du 09.12.2002  
(00774004 / CH-621.4.006.756-7)